

**L'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE
DES FRANÇAIS
À TRAVERS LE COURRIER
DES LECTEURS DE *LA CROIX*
(1952-1982)**

Dans cette étude, portant sur le courrier des lecteurs adressé de 1952 à 1982 au chroniqueur de langue du journal *La Croix*, j'aimerais montrer ce que sont les préoccupations linguistiques des Français. Les chroniques de langue sont en effet le seul lieu où des non-spécialistes peuvent s'exprimer avec l'assurance d'être reconnus comme des interlocuteurs. Spontané, anonyme si les correspondants le désirent, le courrier des lecteurs représente un discours sur la langue plus authentique que celui qu'induisent les enquêtes ou les questionnaires. Enfin, le volume de lettres reçues à *La Croix*, 3000 environ, permet une analyse quantitative des attitudes linguistiques des correspondants, à travers les questions et les thèmes abordés.

I. LE CHRONIQUEUR ET SES LECTEURS

♦ **UNE RELATION DIFFICILE**

Dans le dialogue entre le chroniqueur et ses lecteurs, ce sont ces derniers qui mènent le jeu. En amont, ils sollicitent le chroniqueur, déterminant la plupart des sujets abordés. En aval, ils contestent, interrogent, discutent ce qui a été écrit. La constance de leurs préoccupations explique que les chroniques de langue de tous les journaux aient si souvent ressassé les mêmes thèmes, engendrant d'ailleurs la lassitude du chroniqueur :

Félicien Mars, chroniqueur de *La Croix*, définit ironiquement son rôle :

Rassurer des lecteurs hantés par la peur des fautes, et toujours exposés à céder aux délices ambiguës de la comptabilité dans la culpabilité.

(chronique du 01.2.76)

♦ FÉLICIEN MARS¹

La personnalité de Félicien Mars mérite qu'on s'y arrête. Ni homme de lettres, ni linguiste comme la plupart de ses confrères, Félicien Mars est docteur en théologie et professeur de lettres classiques. Lorsqu'il prend, en 1952, la succession de son ami Paul Cazin à la rubrique de langue de *La Croix*, son expérience d'enseignant et *Le Bon Usage* de Grevisse constituent son seul bagage. Cependant, au fil des chroniques, le discours de Félicien Mars s'enrichit. Il se forge une culture variée et étendue, faisant de lui

un vieux renard engraisé par la lecture d'ouvrages linguistiques.

(chronique du 17.06.73)

Enthousiasmé par la découverte de Gustave Guillaume — “le linguiste le plus génial que la France ait jamais connu” (chronique du 24.05.70) —, il sera dès lors un guillaumien convaincu, auteur de chroniques remarquables sur le verbe ou sur la langue et le discours². Cependant, il faut bien satisfaire le lecteur et répondre aux questions récurrentes sur les difficultés traditionnelles.

♦ LES CORRESPONDANTS

La Croix est un quotidien catholique à diffusion nationale. Les correspondants écrivent de la France entière, même si près d'un quart du courrier provient de la région parisienne. Les hommes constituent 80% des correspondants. Leur appartenance socio-professionnelle ne nous est connue que dans 50% des cas. On ne s'étonnera pas de trouver des prêtres, des enseignants, des médecins, des officiers, des cadres ... bref des personnes auxquelles la société reconnaît un niveau culturel certain.

1. Félicien MARS est le pseudonyme de Gaëtan MONFET.

2. F. Mars a fait don au GARS de la collection complète de ses rubriques et du courrier des lecteurs.

II. LES PRÉOCCUPATIONS DES CORRESPONDANTS

♦ QUELLE LANGUE LES INTÉRESSE ?

L'expression écrite cesse d'être un point de référence et l'ensemble paraît se dégrader d'une manière lamentable.

Cette remarque navrée d'un correspondant exprime bien l'importance que les lecteurs de F. Mars attachent à l'écrit. 62% des lettres ne portent que sur l'écrit, et même celles qui portent sur l'oral envisagent le plus souvent la langue parlée dans son rapport à l'écrit :

— les questions sur la prononciation sont posées par rapport à l'orthographe

— l'écrit sert de référence à la qualité de l'oral.

Un lecteur va jusqu'à parler de "fautes d'orthographe, même en parlant".

♦ LA LANGUE DE LA PRESSE

L'écrit est d'abord celui de la presse : seuls 12% des correspondants s'intéressent à leurs propres productions ou à celles de leur entourage. Près de 35% des lettres concernent la langue de la presse. Les fautes nombreuses que suscite le mode de fabrication des journaux peuvent partiellement justifier cet intérêt. Mais la taille de la rubrique nous semble aussi s'expliquer par le rôle que jouent les journaux : dans l'esprit des correspondants, ils incarnent désormais l'écriture. On doit confronter les 35% de questions sur la presse aux 6% de relevés sur l'écriture littéraire, au chiffre infime des références aux manuels scolaires et à l'absence totale des grammaires pour adultes. Évidemment, on pourrait conclure qu'il n'y a pas de remise en question des normes scolaires; mais il n'y a pas plus de références positives à ces "autorités". Le journaliste, même contesté, est une référence disponible alors que les Français ne semblent pas consulter souvent leurs grammaires !

Enfin, la proportion d'occurrences concernant l'écrit reste stable entre 1952 et 1982. Dans ce domaine, les représentations n'évoluent pas.

♦ LES RUBRIQUES

1. Le lexique

Avec 45% des occurrences, il vient en tête des préoccupations des correspondants. On peut opposer la curiosité des uns, leur demande de renseignements sémantiques ou étymologiques, au désir des autres d'être rassurés sur l'emploi "correct" du lexique.

L'intérêt pour la néologie est faible. Même en 1964, date de parution de *Parlez-vous franglais* d'Étiemble, et bien que le chroniqueur s'intéresse au problème et y consacre des chroniques, il y a peu de questions sur les anglicismes. S'agit-il d'une querelle de spécialistes, étrangère aux préoccupations linguistiques des utilisateurs de la langue ?

2. La syntaxe et la morpho-syntaxe

Ces rubriques constituent 35% des questions.

— Les correspondants s'intéressent surtout aux accords graphiques :

Une exposition comme vous n'en avez jamais vue : le participe me paraît fautif. Pourriez-vous donner des règles.

Certaines âmes tels (ou telles ?) des oiseaux : quelle est la plus justifiée manière d'écrire ?

Elle s'est laissée tomber du haut de la Tour Eiffel : la règle à suivre est-elle celle du verbe réfléchi, ou celle du participe passé suivi d'un infinitif ?

— Les correspondants refusent les tolérances :

Je me range dans la catégorie de ceux qui boudent les tolérances, non par purisme, mais par souci d'acuité pour l'esprit.

— Ils refusent ce qu'ils ne peuvent analyser :

Une réforme que je pense qui sera efficace : avant même de tenter cette impossible analyse, le moins instruit des lecteurs sent bien combien cette phrase est incorrecte.

— Les constructions ambiguës les inquiètent :

L'accumulation des négations rend parfois la pensée difficile à saisir parce qu'il faut les compter.

— Le verbe, enfin, est au centre des préoccupations, qu'il s'agisse des formes verbales, des auxiliaires, du passif, du passé surcomposé, mais aussi des valences verbales :

Vêtement prêts à porter : formule incorrecte, il faudrait employer le passif, le français n'a pas le sens du passif.

Je me rappelle fort bien de cette partie ... Comment se fait-il que tant de gens instruits et de journalistes chevronnés fassent des fautes pareilles, ignorant que *se rappeler* demande un complément direct ?

J'ai vu à deux reprises dans la presse, qui n'est certes pas un maître pour le bien parler, que le verbe *augurer* était employé intransitivement. Ne doit-on pas dire *augurer l'avenir* ?

3. La question de la graphie

Elle représente environ 5% des occurrences dont à peine 1/4 pour la réforme de l'orthographe. Les travaux de la Commission Beslais commencent en 1961, le projet Thimonnier date de 1971. Là encore, ces "débat de spécialistes n'éveillent guère d'écho chez les usagers.

Peu de lettres s'interrogent sur l'orthographe d'usage : les dictionnaires sont sans doute utilisés et considérés comme satisfaisants dans ce domaine, alors même qu'ils ne "suffisent" pas sur le plan sémantique. Les correspondants s'inquiètent davantage de la ponctuation et des majuscules (près de la moitié des questions sur la graphie).

4. La prononciation

Cette rubrique concerne 8% des lettres, et les questions sont souvent posées par rapport à l'orthographe. On peut faire une mention spéciale des questions sur les liaisons : les liaisons non obligatoires ne sont-elles pas un signe de distinction sociale ?

En revanche, il n'y a pas de lettre qui se préoccupe des accents régionaux.

5. Le style

3,5% des lettres seulement s'intéressent à cet aspect. Même lorsque le correspondant est capable de les analyser, les lourdeurs, les tournures maladroites ne donnent guère lieu à commentaires.

III. POURQUOI ÉCRIVENT-ILS ?

Plus de 60% des lettres font référence à la norme, tandis que 37,5% expriment des motivations "linguistiques" et ces tendances puristes s'accroissent au fil des années. Le tableau I précise cette répartition :

MOTIVATIONS	ANNÉES							Courrier non daté
	1952 à 1954	1955 à 1959	1960 à 1964	1965 à 1969	1970 à 1984	1975 à 1979	1980 à 1982	
MOTIVATIONS = NORMATIVES								
Interrogation sur la norme	108	89	106	90	73	61	7	30
Défense de la norme	30	28	22	22	5	9	2	—
Pointage de "fautes"	60	65	92	63	39	51	25	13
Discussion sur la norme	24	16	25	54	29	29	3	4
Pureté de la langue	7	8	8	3	—	—	3	—
Total / période	229	206	253	232	146	150	37	47
Total des occurrences de la période	441	347	448	387	236	239	57	81
MOTIVATIONS = LINGUISTIQUES								
Exposit des faits de langue	66	38	69	28	13	14	4	9
Propositions ou discussions	43	28	67	59	49	41	5	12
Réponses argumentées à F. Mars	44	17	17	1	—	5	—	—
Total / période	153	83	153	88	62	60	9	21
Questions : lexique	30	27	14	24	11	16	2	7
Étymologie	14	8	6	11	3	3	2	3
Syntaxe	3	14	4	3	2	1	2	1
Total / période	47	49	24	38	16	20	6	11
Demande de bibliographie	—	—	—	5	3	2	—	1

Le tableau a été établi à partir des motifs "conscients" des rédacteurs; il fait apparaître la part importante des préoccupations normatives et le rôle du chroniqueur que l'on traite en "directeur des consciences linguistiques"³. Cependant, le souci normatif va bien au-delà; nous pouvons saisir le pouvoir qu'il exerce sur les Français en analysant les associations lexicales fréquentes où s'expriment leurs conceptions de la norme.

IV. ÉTUDE QUALITATIVE DU COURRIER

J'ai relevé dans l'ensemble des lettres les contextes les plus fréquents de mots significatifs comme *règle*, *faute* ou *charabia*; d'après ces relevés, on voit que la règle linguistique reçoit plusieurs séries de qualificatifs qui en éclairent les différentes acceptions. Dans l'idéal, elle doit être *simple*, *précise*, *rigoureuse*; mais, dans les usages, elle est régulièrement *violée*. Mieux que les argumentations des correspondants, ces simples associations révèlent les points de fixation de leurs inquiétudes. Je propose, dans un deuxième temps, un regroupement par thèmes qui complète cet inventaire de l'inconscient linguistique des correspondants.

IV.1. ÉTUDE DES CONTEXTES D'EMPLOI DES TERMES LES PLUS SOUVENT RENCONTRÉS

A. LE MOT *RÈGLE*

a) Adjectifs employés

simple	fixe
précise	générale
rigoureuse	commune
	autre
subtile	nouvelle
suprêmes	périmée
divines	
violée	
violée de façon beaucoup moins logique	

3. Selon le mot de Jacques Cellard.

b) Règles sur ?

un point
différentes constructions
d'accord du participe passé
l'énoncé graphique et oral des noms de voies publiques
la grammaire

le bien-dire
le beau langage
le vrai langage.

c) La règle

a cours
change
préside à
passe avant
s'apparente à

d) Les "rôles" (actants)

j' | apprends
| applique
dois-je | abandonner ?

Ils | en prennent à leur aise.

Grevisse | donne
le chroniqueur | donne
un grammairien | formule

Le rapport grammatical des éléments de la phrase | fonde
l'emploi fréquent | crée
l'usage | doit faire
les opinions | remplacent les absences de règles.

- e) Règles d'usage = tolérance
Règle suprême = usage des gens cultivés

B. LE MOT FAUTE**a) Adjectifs employés**

vraie

habituelle

grosse

courante

usuelle

grossière	généralement commise
	généralisée
grave	très fréquente
choquante	extrêmement fréquente
d'autant plus choquante que ...	multiples
	trop de
= vulgarité	
= prétention collective	
= non-sens	jolie

b) Fautes contre

— la concordance des temps	
— le Français	
— le pur français	<i>DE</i>
	— d'orthographe même en parlant
	— de français
	— de langue française

c) Ce qui est faute

écrire (une telle phrase)	
employer	la confusion de
	enfreindre une loi

d) Les actants

je		tiens pour	
		trouve	
		relève	
		souffre de	
		crains de faire	
		(On	dit sans)
des jeunes pas incultes		font	
tant de gens instruits		<i>font</i>	
les meilleures plumes		commentent	
même les gens cultivés			
la plume de journalistes pressés			
la plupart des bons auteurs contemporains			
l'oreille		s'habitue à	
ils		apprennent leurs	
les enfants		comprennent leurs	
l'usage		admet	
la R.A.T.P.		tolère	
la généralisation		ne légitime pas.	

la faute			est		courante
			devient		usuelle
			se répand		
			se multiplie		fatalement
la faute de langage			décèle		une faute de français
		m'	exaspère.		

C. LE MOT *ABUS*

a) Les caractérisations

L'abus est de plus en plus fréquent
ont tendance à se généraliser
fait fureur
horripile.

b) Abus

= mésusage
= signe d'appauvrissement de la langue

c) Abus

du mot ...
de la reduplication de ...
de ... employé pour ...
du verbe ...
du participe présent
dans l'utilisation des clichés

d) Les "rôles"

je | trouve que c'est un abus
l'abus m' | horripile ?
vous | stigmatisez.

D. LE MOT *CHARABIA*

a) Les caractérisations

publicitaire
anglo-américain
élémentaire
d'où les nuances sont exclues
désarticulé
pour cerveaux sous-développés

b) Ce qui est un *charabia*

l'expression "battre son ..."
 les anglicismes
 l'anglomanie

c) Les actants

La Croix nous inonde de ...
 la radio fait entendre du ...
 il faut lutter contre
 il faut nous débarrasser
 le charabia des clercs n'aide pas au royaume de Dieu

IV.2. LES INQUIÉTUDES DES LECTEURS

Comme on le voit, le discours des correspondants n'est pas un discours serein; le lexique employé traduit une inquiétude agressive, formulée en termes d'excès. Il a paru intéressant d'en faire un relevé et de le regrouper par champs notionnels.

♦ **Le lexique de la justice; il a une haute fréquence**

alerter qui de droit
 légitimer
 pas droit de cité
 loi
 enfreindre impunément
 litige
 verdict
 fulminer une condamnation
 il récidive
 droit d'arbitrage
 procès sémantique
 outrage

♦ **Il est souvent fait référence à la morale et à la religion :**

scandaleux
 dévergondage général
 vicieux, vicieuse
 corruption
 me tentent ... succomber
 décadence
 déchéance
 relâchement

hérésie linguistique
accuser d'idolâtrie
stigmatiser
permutation des valeurs morales
grâce d'état
consécration suprême

♦ **Le vocabulaire excessif et violent,
rapporté à l'attitude des correspondants :**

angoisse
révolte
cris d'horreur
horrifier
exaspérer
faire hurler
m'a hérissé
hurler de désespoir
c'est à désespérer
me terrifie

♦ **Les métaphores guerrières abondent :**

lutte
conflit (de prépositions)
braver (la syntaxe)
menacer
volontaires pour sa défense
ennemis
bras vengeur
pourfendre
heurt (de deux métaphores)
crimes (épargnez-nous)
pénétration anglo-saxonne
limiter l'invasion
ennemi numéro un
barbare
partir en guerre
criminel
forteresse inattaquable
massacrée
invasion qui menace
cramponnons-nous
le péril serait écarté !

♦ **Le lexique de la maladie est important :**

erreur contagieuse, contagion
 incurable
 prurit
 me rendent malade
 je souffre
 souffrir en silence
 épidémie
 malaise
 évolution fatale
 la maladie n'épargne personne.

♦ **Le thème de "l'anormal" nous mène aux monstres :**

monstre
 anormal
 grammaire contre nature
 mots dénaturés
 union incestueuse du grec et du latin
 nouveau-né mal conformé
 affreux bâtard
 viscosité verbale
 charabia désarticulé

♦ **Enfin, le thème de "tout s'écroule" :**

débâcle
 catastrophe
 un vrai raz de marée
 signe avant-coureur de la fin du monde.

Les correspondants de Félicien Mars représentaient un échantillon partiel des Français : celui des classes supérieures éduquées. Mais leur inquiétude était sans doute représentative de celle de l'ensemble des Français. Comment comprendre leur si grande insécurité, qui se montre à travers l'agressivité du vocabulaire ?

On pourrait avancer quelques raisons : les dictionnaires sont toujours en retard sur l'usage; les grammaires et autres ouvrages de vulgarisation manquent de clarté et sont peu utilisables; il n'existe plus de modèle littéraire de référence. Rien n'assure de repères; les chroniqueurs de langue étaient donc sommés de se prononcer sur la norme puriste dans laquelle les correspondants semblent chercher refuge, refusant "la liberté de choix contenue dans les potentialités de notre langue"⁴. N'a-t-on pas

4. F. MARS, chronique du 12.08.73.

vu, ces dernières années, quand les chroniques de langue des journaux ont évolué vers un travail de vulgarisation linguistique, les championnats d'orthographe de Bernard Pivot prendre en quelque sorte le relais et connaître un succès populaire frappant ?

Claude HAEZEBROUCK

